



Rapport de la commission relatif à l'examen du Projet de Budget 2023 du Ministère des Sports

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Mes chers Collègues,

Le projet de budget 2023 du Ministère des Sports est arrêté à 23 432 368 555 FCFA en autorisations d'engagement (AE) et à 23 382 368 555 FCFA en crédits de paiement (CP).

Par programme, ce projet de budget est réparti comme suit :

Programme 1 : Développement de la Pratique et des Infrastructures sportives

Au titre de l'exercice 2023, les crédits alloués à ce programme sont arrêtés à 19 999 846 536 FCFA en AE et à 19 949 846 536 FCFA en CP.

Par nature économique de dépenses, ces différents crédits sont répartis comme suit :

Dépenses de Personnel : 213 634 000 FCFA en AE et en CP ;
Acquisitions de Biens et services : 6 021 990 585 FCFA en AE et en CP ;
Investissements exécutés par l'État : 13 764 231 951 FCFA en AE et en CP.

Programme 2 : Développement des Ressources humaines et de la Formation

Pour l'exercice 2023, les crédits dédiés à ce programme sont arrêtés à 981 466 651 FCFA en AE et en CP.

Par nature économique de dépenses, les crédits de ce programme sont répartis comme suit :

Dépenses de Personnel : 81 087 000 FCFA en AE et en CP ;
Acquisitions de Biens et services : 235 379 651 FCFA en AE et en CP ;
Transferts courants : 75 000 000 FCFA en AE et en CP ;
Investissements exécutés par l'État : 590 000 000 FCFA en AE et en CP.

Programme 3 : Pilotage, Coordination et Gestion administrative

Pour l'exercice 2023, les crédits de ce programme sont arrêtés à 2 451 055 368 FCFA en AE et en CP.

Par nature économique de dépenses, les crédits de ce programme sont répartis comme suit :

Dépenses de Personnel : 901 723 740 FCFA en AE et en CP ;
Acquisitions de Biens et services : 1 119 331 628 FCFA en AE et en CP ;
Transferts courants : 330 000 000 FCFA en AE et en CP ;
Investissements exécutés par l'État : 100 000 000 FCFA en AE et en CP.

Votre Commission des Finances et du Contrôle budgétaire, élargie à la Commission de l'Éducation, de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, a examiné, en sa séance du mercredi 2 novembre 2022, sous la présidence de Monsieur Seydou DIOUF, le projet de budget 2023 du Ministère des Sports.

Le Gouvernement était représenté par Monsieur Yankhoba DIATARA, Ministre des Sports et Monsieur Mamadou Moustapha BA, Ministre des Finances et du Budget, entourés de leurs collaborateurs.



Ouvrant la séance, Monsieur le Président a souhaité la bienvenue à Messieurs les Ministres et aux équipes qui les accompagnent, tout en leur adressant ses félicitations et vœux de réussite dans l'accomplissement de leurs missions.

Il a, ensuite, passé la parole à Monsieur Oumar SY, Président de la Commission de l'Éducation, de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, qui, après des mots de bienvenue, a invité Monsieur le Ministre des Sports à présenter le projet de budget de son département.

Prenant la parole, Monsieur le Ministre s'est réjoui d'être présent devant la Représentation nationale, pour défendre le projet de budget 2023 de son département.

À cet effet, il a indiqué que ledit projet de budget est élaboré suivant la vision d'un système sportif accessible et performant qui contribue au développement économique et social du Sénégal.

Dans le domaine des infrastructures sportives, Monsieur le Ministre précisera que son département a poursuivi les programmes de construction, de réhabilitation et de mise aux normes qui contribuent à améliorer la qualité de l'offre sportive avec des complexes de dernière génération comme le stade Président Abdoulaye Wade, inauguré le 22 février 2022.

S'agissant des compétitions internationales, il dira que l'option du Gouvernement de mettre tous les atouts du côté des athlètes et équipes nationales a fortement contribué aux performances sportives exceptionnelles obtenues en 2022 avec la victoire à la Coupe d'Afrique des Nations, CAN-Cameroun 2021 ; notre premier trophée de la plus prestigieuse compétition sportive africaine de football senior.

Sur ce chapitre, il faut également se réjouir de la nouvelle dynamique notée dans certaines disciplines sportives comme la natation et l'Athlétisme, a-t-il ajouté.

D'autre part, Monsieur le Ministre a informé que son département a poursuivi la mise en œuvre du plan national de formation des cadres qui participe à doter le secteur de personnels compétents capables de relever les nouveaux défis du sport.

Sur le plan des réformes, il a annoncé la création de la Fédération sénégalaise du Sport scolaire et de la Fédération sénégalaise du Sport universitaire.

En perspective de l'exercice 2023, Monsieur le Ministre dira que la priorité sera accordée à l'achèvement des projets en cours pour davantage doter le Sénégal de capacités à organiser des rencontres sportives internationales majeures à l'image des phases finales de la CAN de football.

En outre, il a indiqué qu'une attention particulière sera réservée au programme spécial de réhabilitation des infrastructures et équipements dédiés pour que le Sénégal puisse relever le double défi de l'organisation et de la participation aux prochains Jeux olympiques de la jeunesse JOJ, prévus à Dakar, en 2026.

Enfin, Monsieur le Ministre a souligné que son département envisage de poursuivre les actions, en matière de compétitions internationales, dans le domaine de la formation et des ressources humaines, en matière de gouvernance sportive moderne et celles relatives à la promotion du sport scolaire et universitaire ainsi que du sport à la base.

Intervenant à leur tour, vos Commissaires ont d'abord félicité et encouragé Monsieur le Ministre et ses collaborateurs pour tout le travail accompli. Ils lui ont, ensuite, fait part de leurs préoccupations, tout en formulant des recommandations qui se résument aux points ci-après.

Relativement aux infrastructures sportives, vos Commissaires ont salué les importants investissements consentis dans ce domaine notamment le Palais des sports Dakar Aréna et le stade Abdoulaye WADE de Diamniadio, ainsi que les nombreuses réalisations au niveau du territoire national.

En effet, tenant compte des difficultés rencontrées par le Sénégal afin de disposer d'un stade homologué par la CAF en 2019, vos Commissaires ont salué de telles réalisations, tout en souhaitant leur poursuite dans la mesure où le sport serait un vecteur de développement social, mais également économique.

Toutefois, l'attention de Monsieur le Ministre a été attirée sur la nécessité de disposer d'un



schéma d'exploitation des grosses infrastructures sportives pour pouvoir assurer leur entretien correct et leur valorisation économique.

Parallèlement, pour une bonne gestion des stades municipaux, vos Commissaires ont souhaité que leur maintenance soit effectivement assurée par les communes, à travers la mise à disposition des moyens nécessaires, conformément aux compétences qui leur sont transférées.

Dans la même veine, il a été demandé la réhabilitation des stades régionaux, dont la plupart sont dans un état de délabrement avancé.

À ce propos, au niveau de la région de Dakar, il a été sollicité la réfection des stades municipaux de Diamaguène Sicap-Mbao et de Cambérène, le désencombrement du terrain de football de « Diamono bii », l'achèvement des travaux du stade de Guinaw rail Sud et l'éclairage du stade Alassane DJIGO de Pikine. En outre, la construction de stades au niveau de Keur Massar, Jaxaay, Tivaouane Peul, Malika, Parcelles Assainies, Guédiawaye et Pikine a été sollicitée.

Aussi, Monsieur le Ministre a été interpellé sur l'interdiction faite aux riverains d'utiliser un nouveau terrain de sport acquis par la commune de Hann Bel-Air, ainsi que sur la nécessité d'aménager un espace sportif à Thiaroye et à Pikine. Il a été aussi demandé la construction d'un terrain multifonctionnel au niveau de Grand-Yoff.

Également, vos Commissaires se sont informés sur les accords sino-sénégalais devant aboutir à la création d'un stade aux standards internationaux au niveau de Dakar et la réhabilitation de 11 stades régionaux. À ce niveau, la finalisation des travaux de réhabilitation du stade Léopold Sédar SENGHOR et celui de Demba DIOP, a été demandée.

Par ailleurs, vos Commissaires ont déploré les lenteurs dans la construction des stades régionaux de Sédhiou et de Kédougou. Ils ont en outre sollicité l'érection de stades municipaux, notamment à Goudomp, Bounkiling, Marsassoum et au niveau des départements de la région de Kédougou.

De même, vos Commissaires ont demandé un second stade municipal et un CEDEPS pour le département de Mbour ainsi que la création d'infrastructures de différentes disciplines de sport dans les différentes communes de l'arrondissement de Sindia, mais aussi l'affectation d'instructeurs sportifs dans cette localité. À ce propos, Monsieur le Monsieur a été interpellé sur le recrutement des sortants de l'INSEPS.

En outre, vos Commissaires ont souligné le manque d'infrastructures sportives dans le département de Goudiry, tout en sollicitant un stade départemental, un stade municipal au niveau des arrondissements, un terrain de basket et un appui financier et matériel aux clubs de sport de cette localité.

Également, vos Commissaires ont sollicité la construction d'un stade doté de projecteurs pour chaque département de la région de Kaffrine et d'une tribune pour le terrain de Gniby et le stade de Koumpentoum. Ils ont aussi sollicité une grille de protection pour le stade municipal de la commune de Bamba Thialéne.

Vos Commissaires ont aussi demandé l'accélération des travaux du stade de Mbacké pour qu'il soit fonctionnel en 2023.

Il a aussi été demandé un stade au niveau du département de Guinguinéo, l'achèvement des travaux du stade multifonctionnel, initié par « Olympique Africa » ou mieux, la construction d'un nouveau stade dans cette localité.

L'attention de Monsieur le Ministre a également été attirée sur le manque d'infrastructures sportives dans le département de Foundiougne qui compte 17 communes pour seulement deux stades municipaux, à savoir Sokone et Passy, qui sont pourtant dans un état de dégradation manifeste. En outre, il a été sollicité des stades municipaux dans les arrondissements de Niodior, Djilor et Toubacouta.

Évoquant la situation du stade municipal Issa Mbaye SAMB de Kébémér, vos Commissaires ont sollicité l'accompagnement du ministère dans le processus, déjà engagé, d'acquisition d'une pelouse, de réfection, de mise en place et d'organisation du cadre de ce stade qui permettra de relever le plateau technique régional.

Ils ont aussi sollicité des stades de football et une salle de basket pour la région de Ziguinchor, tout en relevant l'absence de terrains pour les disciplines comme le volleyball ou le handball en



Casamance. Ainsi, il a été demandé la construction d'infrastructures sportives de proximité, notamment des plateaux multifonctionnels qui respectent les normes dans ladite localité.

De même, Monsieur le Ministre a été interpellé sur l'état d'avancement de la deuxième tribune d'une capacité de 1500 places du stade Massène SENE de Fatick et sur la demande de construction de stades municipaux pour les communes et d'aménagement du parcours de la corniche de Fatick.

Faisant référence aux terrains de football des sept (7) communes du département de Malem-Hodar clôturés, mais sans grille de protection, vos Commissaires ont sollicité un appui du ministère pour l'aménagement de ces infrastructures sportives.

Sur le projet de stade dans la commune de Malika, vos Commissaires ont informé de la réticence des populations relativement à l'érection d'un terrain en stade, particulièrement pour des problèmes d'urbanisme. Ils ont aussi interpellé Monsieur le Ministre sur le stade de Bignona qui devait être réceptionné et livré aux populations depuis 2004 ainsi que sur le projet de construction du stade Babacar SEYE de Saint-Louis.

Relativement au stade Lamine GUEYE de Kaolack, vos Commissaires ont souhaité au-delà de la réfection qui est en train d'être effectuée, un agrandissement des tribunes, voir une nouvelle tribune, afin que le stade réponde aux normes internationales.

D'autres préoccupations de vos Commissaires relatives à la construction et à la réhabilitation des infrastructures sportives ont concerné le terrain de Thiaroye Gare, les stades Pout, Tivaouane, Mboro, Mékhé, Noto, Darou Khoudoss, Vélingara, Dahra, Linguère, Darou Mousty et Kolda, ainsi que le terrain de basket de Kébémér.

D'une manière générale, un accompagnement des collectivités territoriales pour une meilleure mise en œuvre de leurs compétences en matière de sport, à travers notamment la construction de terrains multifonctionnels, a été souhaité.

D'un autre côté, ils ont souhaité la formation des entraîneurs de football à travers notamment des offres de stage à l'étranger. À ce propos, il a été salué le choix porté sur notre compatriote Aliou CISSE comme entraîneur de l'équipe nationale du Sénégal de football senior ces dernières années.

Par ailleurs, rappelant que le sport ne se limitait pas au football, certains Commissaires ont souhaité une meilleure prise en compte des autres disciplines dans les programmes du ministère. Ainsi, ils se sont informés de l'état d'avancement du projet d'aménagement du terrain de golf, situé à la technopole de Pikine. Dans ce sens, il a été sollicité un appui au rugby et au badminton.

Vos Commissaires ont aussi relevé le manque de projet sur la natation et les sports de l'esprit comme le scrabble qui nous ont valu d'énormes satisfactions sur le plan international. Pour la natation, il a été souligné que le Sénégal dispose d'une seule piscine aux normes olympiques, en l'occurrence celui de Point E. Ils ont ainsi suggéré de saisir l'occasion des prochains Jeux olympiques de la Jeunesse (JOJ) de Dakar pour disposer d'une nouvelle piscine olympique nationale et de former des maîtres-nageurs et des jeunes au secourisme. En outre, il a été évoqué le projet très avancé de construction d'un parc aquatique, avec une piscine olympique répondant aux normes, dans la commune de Thiès-Nord.

Concernant les arts martiaux, vos Commissaires ont demandé un meilleur accompagnement lors des compétitions internationales dans ce domaine et un appui à la promotion des disciplines comme le taekwondo, le karaté, le kung-fu, le viet vo dao, le self défense, le voiévodat et le kickboxing, etc. Ils ont ainsi souhaité des infrastructures dédiées spécifiquement aux arts martiaux et des subventions pour l'achat de tenues de sport. À ce propos, un accompagnement dans le projet de construction d'un dojo communal à Kébémér ainsi que l'équipement des clubs d'arts martiaux de cette localité ont été sollicités.

En outre, des terrains omnisports ont été sollicités à Tivaouane, Mboro et Koumpentoum.

Évoquant les férus de course hippique de Mbacké, vos Commissaires ont demandé la prise en compte, dans les programmes du ministère, de l'hippodrome de Mbacké dont l'espace a servi à la construction de l'ISEP et au recasement des artisans. En outre, ils se sont informés de l'état d'avancement du projet de l'hippodrome de Dahra Djolof.

Par ailleurs, un soutien à la pétanque a été demandé à travers notamment l'opérationnalité des trois (3) terrains au niveau de Mbacké où sont organisés des tournois internationaux avec les



pays notamment de la sous-région.

En outre, l'appui à la promotion du basket à trois a été suggéré.

Par ailleurs, vos Commissaires ont préconisé une plus grande valorisation de la lutte sénégalaise qui constitue notre sport national. Dans ce sens, ils ont suggéré la formation des lutteurs afin de les doter de compétences à l'exercice d'autres corps de métiers. Ainsi, ils ont sollicité un appui pour les jeunes lutteurs de Tivaouane et à l'association des lutteurs de Pikine pour la mise en place de leur mutuelle de santé. En outre, l'attention de Monsieur le Ministre a été attirée sur les risques liés au dopage, ainsi que sur les sanctions financières du CNG contre les lutteurs, considérées comme très élevées. À ce niveau, l'érection de ce comité en une Fédération a été préconisée.

Ils ont appelé à des mesures de préservation de l'Arène nationale, tout en plaidant la construction d'un terrain de basket sur les 6 hectares de terres près de ce stade. La construction d'une arène départementale a également été sollicitée pour la ville de Foundiougne.

Par ailleurs, pour le département de Thiès, il a été sollicité une piste d'athlétisme, l'aménagement du champ de courses pour mieux recevoir les matches « navétanes » et l'accompagnement des clubs sportifs tels que le CNEIPS FC de Thiès en termes de réfection de leurs logements et de pose gazon sur leur terrain. En outre, face à des tentatives d'occupation irrégulière du foncier du stade municipal de la ZAC, il a été souhaité un accompagnement de Monsieur le Ministre pour la préservation de ces équipements publics dont la gestion est du ressort des communes.

En outre, vos Commissaires ont magnifié les initiatives favorisant la pratique sportive à l'école, notamment dans le cadre de l'Union des Associations sportives scolaires et universitaires (UASSU), qui contribue grandement à la bonne formation des jeunes. À ce propos, ils ont souhaité l'accompagnement des structures qui s'activent dans le binôme « Sport-Etude » telles que les Daaras de Mbacké qui ont créé des clubs d'arts martiaux en leur sein.

Aussi, ont-ils suggéré un soutien au football féminin, au sport corporatif et à la formation des jeunes sportifs dès le bas-âge à travers notamment des offres dans les écoles de formations et dans les universités.

Faisant référence aux volets économique, sanitaire et social du sport, vos Commissaires ont appelé à une synergie entre les ministères chargés des secteurs, notamment, de la Santé, du Sport et de l'Urbanisme. Dans ce sens, ils ont déploré l'absence dans les localités d'espaces publics aménagés et la privatisation des terrains de sport au détriment du « sport-amateur ».

Sur les « navétanes », vos Commissaires ont déploré l'absence du volet culturel et le calendrier qui chevauche l'année scolaire, ainsi que la balkanisation des ASC afin de bénéficier davantage de subventions. En outre, ils ont demandé les dispositions prises pour éradiquer les violences dans le mouvement « navétanes ».

Par ailleurs, l'attention de Monsieur le Ministre a été attirée sur le phénomène des jeux de pari sportif entre supporters qui génère beaucoup de violence dans les stades

Par ailleurs, vos Commissaires ont salué les résultats des équipes prises en charge par la fédération sénégalaise de football, à savoir les U23, U20, U18, souvent présentes dans les compétitions africaines et mondiales. Dans ce sens, ils se sont réjouis de la progression de la discipline sportive qui mobilise des ressources du sponsoring et des ressources de la FIFA sur le développement du football local notamment avec les compétitions de jeunesse.

À ce propos, il a été souligné que certains clubs commencent à émerger et parviennent à remplir leurs stades et à écouler beaucoup de maillots, à l'instar du Casa-Sport, de Teungeth FC et de Génération-foot.

Toutefois, eu égard aux difficultés de nos clubs à rivaliser avec les équipes de la sous-région, il a été demandé un renforcement des mesures de promotion et de valorisation du football local.

Sur ce dernier, ils ont jugé urgent de le réorganiser avec tous les acteurs compte tenu des écarts entre la zone ouest et la zone centre du pays. À cet effet, une mise en contribution du secteur privé, à travers la responsabilité sociétale d'entreprise (RSE), a été préconisée.

À cet effet, vos Commissaires ont souligné l'importance de disposer d'une réglementation sur le financement du sport qui relève essentiellement de fonds publics. Ainsi, ont-ils souligné la



nécessité de réfléchir sur des mécanismes privés de financement innovant et durable pour le développement du sport tels que des taxes sur les produits et les droits de diffusion audiovisuelle.

Sur ce point, Monsieur le Ministre a été interpellé sur l'état d'avancement du projet de code du sport.

En outre, vos Commissaires ont souligné la nécessité pour la Fédération sénégalaise de Football de développer une bonne politique de marketing pour les supports tels que les maillots.

En outre, Monsieur le Ministre a été interpellé sur la planification effectuée pour que la pratique sportive soit une réalité aussi bien au niveau de la capitale qu'au niveau des différentes régions. Ainsi, ils ont souhaité davantage de précisions sur l'arbitrage par rapport aux 14,4 milliards d'investissements prévus par le ministère sur le programme de construction et réhabilitation d'infrastructures sportives.

De plus, tout en se réjouissant des trophées remportés, vos Commissaires ont souhaité une grande transparence dans la gestion des fonds issus de la participation à la coupe d'Afrique et de la qualification à la Coupe du monde de football. Dans ce sens, ils ont demandé des informations sur le budget dégagé et sur l'effectif de la délégation devant partir à la coupe du monde.

Ils ont aussi félicité l'équipe de Beach soccer qui a remporté plusieurs fois la coupe d'Afrique tout en suggérant un meilleur appui à cette équipe, ainsi que la promotion de cette discipline.

Dans cette dynamique, Monsieur le Ministre a été invité à poursuivre les démarches nécessaires pour que le Sénégal puisse organiser la coupe d'Afrique des Nations (CAN) de football de 2025.

Enfin, vos Commissaires ont demandé la hausse des crédits alloués au secteur du Sport pour une meilleure contribution au développement économique et social de notre pays.

Donnant suite aux interventions, Monsieur le Ministre a, d'abord, remercié vos Commissaires pour les félicitations et encouragements. Il a ensuite salué la qualité de leurs contributions qui témoignent de l'intérêt de la Représentation nationale pour le Sport, avant de faire la synthèse des différentes réponses aux questions posées.

Monsieur le Ministre dira ainsi que pour ce qui est du Sport de manière générale, les instructions données par le Chef de l'État au Gouvernement sont de prendre les dispositions nécessaires afin que des infrastructures sportives puissent être réalisées sur l'ensemble du territoire national. C'est une question d'équité territoriale et de justice sociale, a-t-il précisé.

Sur la préoccupation d'une baisse de 9 milliards du budget, Monsieur le Ministre a précisé que la baisse du budget se justifie par la diminution des crédits d'investissement suite à l'achèvement des travaux de construction du Stade du Sénégal, Président Abdoulaye WADE.

Il ajoutera que, sur instructions de Monsieur le Président de la République, des activités urgentes sont prévues pour la période octobre 2022 à novembre 2023 pour l'ensemble du territoire national.

Concernant les plateaux multifonctionnels, Monsieur le Ministre a rappelé que le domaine du sport fait partie des compétences transférées aux collectivités territoriales, toutefois son département s'attèle à les accompagner compte tenu de leurs ressources limitées.

Relativement aux infrastructures sportives fonctionnelles, il dira que l'analyse de la situation au niveau du ministère a révélé que 26 départements dans le pays n'en disposent pas. C'est pour cette raison qu'il a été retenu de construire des stades fonctionnels qui permettront aux jeunes de jouer avec les commodités nécessaires, notamment un gazon synthétique, des projecteurs, une clôture et un gradin d'une capacité de 1000 à 2000 places, a-t-il précisé. Monsieur le Ministre ajoutera que l'évaluation a montré que le coût unitaire de telles infrastructures est compris dans la fourchette de 500 millions à 600 millions de FCFA, maximum, au lieu de 7 ou 10 milliards de FCFA.

Toujours au chapitre des infrastructures, Monsieur le Ministre dira que sur instruction du Chef de l'État, une agence dédiée à la tâche sera créée, en l'occurrence l'Office de Gestion et d'Exploitation des Infrastructures sportives. Il s'agira d'exploiter les infrastructures de dernière génération afin de générer des recettes pouvant servir à leur entretien, a-t-il indiqué.

Par ailleurs, Monsieur le Ministre précisera que les chantiers en cours seront achevés un en un.



Il en est ainsi du stade municipal de Sédhiou qui devra bientôt être réceptionné.

S'agissant du stade Demba DIOP, il informera que c'est un projet de 6 milliards de FCFA, placé sous la responsabilité de la Fédération sénégalaise de Football. Cette dernière ayant obtenu un financement de la FIFA d'un montant de 1,2 milliard de FCFA, souhaite débiter les travaux avec la réalisation des gradins, de la pelouse et de l'éclairage.

Pour le stade Iba Mar DIOP, Monsieur le Ministre a indiqué qu'il va être complètement réhabilité avec le concours de l'Agence française de Développement pour un financement de 60 millions d'euros dans le cadre de la réalisation des infrastructures pour les JOJ de 2026.

Relativement à la candidature du Sénégal pour l'organisation d'une Coupe d'Afrique de football, Monsieur le Ministre a informé que le Sénégal se positionne pour la CAN non pas en 2025, mais plutôt en 2027, eu égard aux nouvelles règles de la CAF. En effet, selon Monsieur le Ministre, les règles de participation de la CAF ayant changé avec le nombre d'équipes qui est passé de 16 à 24 équipes, pour avoir l'agrément il faut disposer de 6 à 8 stades pour pouvoir organiser la compétition. Dans cette perspective, il est prévu la construction d'un stade à Saint-Louis dont le coût est évalué 16 milliards de FCFA, en plus des stades Abdoulaye WADE, Léopold Sédar SENGHOR, Aline Sitoé DIATTA, Ely Manel FALL ainsi que des stades Lamine GUEYE de Kaolack et Lat-Dior de Thiès, a-t-il indiqué. Il en sera ainsi à Mbour où beaucoup d'infrastructures seront implantées à Saly en vue des JOJ de 2026.

Sur le Beach soccer, qui a remporté 7 titres dont 4 consécutifs, Monsieur le Ministre informera que son département envisage d'aménager des terrains d'entraînement au niveau des plages pour intégrer le maximum de jeunes et, in fine, avoir un championnat national.

Par rapport à la formation des maîtres-nageurs, il dira que son département, à travers la Direction de la formation, est prêt à les accompagner dans la mise en œuvre de ce programme. Il ajoutera, d'ailleurs, que les fédérations sont délégataires des services publics de l'État et reçoivent un cahier de charge auprès du ministère.

Pour le CNG de lutte, Monsieur le Ministre a annoncé avoir récemment reçu ses membres. Il a ainsi été retenu que les sanctions financières retenues sur les reliquats ne dépasseront plus 2 millions de FCFA pour les grands combats et 500 milles FCFA pour les autres combats. Une réflexion est en cours pour faire du CNG une fédération, a-t-il ajouté.

Concernant les arts martiaux, de manière globale les sports de combat, Monsieur le Ministre a indiqué que son département s'est inscrit dans la dynamique d'aménager dans chaque région des complexes multifonctionnels, multisports avec des salles de combat et des espaces dédiés aux autres disciplines telles que le handball, le basket, etc.

Relativement à la Coupe du Monde de Football de la FIFA, Qatar 2022, Monsieur le Ministre dira que toutes les dispositions sont prises pour une participation digne du Sénégal, conformément aux instructions de Son Excellence Monsieur le Président de la République.

Sous ce rapport, Monsieur le Ministre précisera que la délégation pour le Mondial est composée de 300 membres répartis comme suit : 55 personnes de la délégation officielle, 26 joueurs, 15 membres de l'encadrement technique, 150 supporters dont le douzième Gaïndé (80), Allez Casa (40) et Lébou qui (30), plus les 52 membres de familles des joueurs (chaque joueur ayant 2 membres de sa famille), la fédération 20 et le ministère 30.

Concernant le budget de la coupe du monde, Monsieur le Ministre a informé que la partie la plus importante concerne les primes payées aux joueurs pour chaque match. Ainsi, dans les 14 milliards de FCFA sont prévues toutes les étapes jusqu'à la finale. Plus précisément, pour les phases préparatoires 2,5 milliards de FCFA ont été décaissés pour les matchs amicaux (les frais d'hôtel, paiements des équipes des autres pays). Pour le premier tour, c'est un montant de 5 milliards de FCFA qui est prévu. Si l'équipe nationale se qualifie pour les huitièmes de finale ce sera encore 2 milliards de FCFA, en quart de finale 2 autres milliards de FCFA. Il en sera de même en demi-finale et en finale.

Monsieur le Ministre dira enfin prendre bonne note des suggestions pertinentes et des préoccupations spécifiques de vos Commissaires tout en indiquant sa disponibilité à les faire parvenir des compléments de réponses écrites.

À son tour, Monsieur le Ministre des Finances et du Budget a tenu à rassurer concernant les dispositions prises dans le budget pour accompagner le Ministère des Sports, dans le cadre des politiques sportives au Sénégal.

Ainsi, répondant au plaidoyer de vos Commissaires pour la hausse des crédits, il a souligné



toute l'attention portée au budget de ce département. C'est la raison pour laquelle des rallonges budgétaires sont accordées en cours de gestion, chaque fois que de besoins, dira-t-il.

En outre, il précisera que les crédits du secteur des Sports sont estimés à près 23,4 milliards, dont 14,4 milliards en termes d'investissements.

Sur l'entretien et la maintenance des infrastructures, Monsieur le Ministre précisera que les charges récurrentes des projets sportifs doivent être prises en compte dans l'élaboration du budget de l'État. Par exemple les crédits nécessaires à l'entretien et la maintenance du stade Abdoulaye WADE confié à la SOGIP ne sont pas budgétisés au niveau du département des Sports, mais plutôt dans les crédits du ministère en charge des Finances et du Budget.

Il a enfin informé de l'existence d'un important programme de près de 40 milliards de FCFA destiné à la réhabiliter du stade Léopold Sédar Senghor (environ 20 milliards de FCFA), ainsi que des stades Aline Sitoë DIATTA de Ziguinchor, Ely Manel FALL de Diourbel, Lamine GUEYE de Kaolack, etc. D'ailleurs il s'agit d'un important programme qui mérite d'être relevé, a-t-il conclu.

Satisfaits des réponses apportées par Messieurs les Ministres, vos Commissaires ont adopté, à la majorité, les différents programmes du projet de budget 2023 du Ministère des Sports. Ils vous demandent d'en faire autant, s'il ne soulève de votre part aucune objection majeure.

Publié le 07 decembre 2022